

Le Conseil d'administration de Sanofi propose la nomination de Christian Brandts et Barbara Lavernos aux postes d'administrateurs

Paris (France) – Le 3 mars 2021 - Lors de sa séance du 3 mars 2021, le Conseil d'administration de Sanofi a décidé de proposer, dans le cadre de la prochaine Assemblée générale des actionnaires prévue le 30 avril 2021, la nomination de deux nouveaux administrateurs, Christian Brandts et Barbara Lavernos, ainsi que la ratification de la nomination par cooptation de Gilles Schnepf et le renouvellement des mandats de Fabienne Lecorvaisier et Melanie Lee. Bernard Charlès, dont le mandat arrive à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée générale, a souhaité ne pas se représenter afin d'éviter des conflits d'intérêts qui pourraient naître du développement du partenariat entre Sanofi et Dassault SYSTEMES, qu'il dirige. Par ailleurs, Laurent Attal, après avoir siégé au Conseil d'administration pendant 9 ans, a décidé de prendre sa retraite et en conséquence de démissionner de son mandat d'administrateur avant ladite assemblée.

Christian Brandts est actuellement Directeur à l'University Cancer Center Frankfurt. En plus de ses fonctions, Christian Brandts poursuit ses activités de recherche portant principalement sur la recherche translationnelle sur le cancer et l'oncologie personnalisée. Il fait partie de réseaux nationaux et internationaux d'experts en oncologie, et est membre du conseil de l'Institut du cancer de Francfort et de l'Organisation des instituts européens du cancer (OEIC). Christian Brandts a fait ses études à l'école de médecine de l'Université libre de Berlin, puis s'est spécialisé en médecine interne et hématologie / oncologie à l'hôpital universitaire de la Charité à Berlin et à l'hôpital universitaire de Münster.

Barbara Lavernos est en charge depuis février 2021 de la Direction Générale de la Recherche, de l'Innovation et des Technologies du groupe l'Oréal. Elle a effectué l'ensemble de sa carrière chez l'Oréal qu'elle rejoint en 1991. Elle est nommée dès 2004 Directrice Générale des Achats Groupe, pour l'ensemble des achats mondiaux de l'Oréal, puis en 2012 Directrice Générale des marchés du Travel Retail. En 2014, elle est nommée Directrice Générale des Opérations et membre du Comité Exécutif du groupe, et a piloté à compter de fin 2018 l'ensemble des équipes IT avec comme mission la transformation technologique du groupe.

Barbara Lavernos est diplômée de l'Ecole des Hautes Etudes d'Ingénieur en génie chimique (HEI).

« Les arrivées de Christian Brandts et de Barbara Lavernos renforceront les compétences du Conseil d'administration en matière technologique et scientifique, notamment dans le domaine de l'oncologie. Le Conseil d'administration poursuit ainsi sa diversification des profils et des compétences, conformément à sa feuille de route » a déclaré Serge Weinberg, Président du Conseil d'administration.

La composition des comités spécialisés du Conseil sera revue à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires prévue le 30 avril 2021.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Relations médias

Ashleigh Koss
Tél.: +1 (908) 205-2572
Ashleigh.Koss@sanofi.com

Sandrine Guendoul
Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46
MR@sanofi.com

Relations Investisseurs - Paris

Eva Schaefer-Jansen
Arnaud Delepine
Yvonne Naughton

Relations Investisseurs – Amérique du Nord

Felix Lauscher
Fara Berkowitz
Suzanne Greco

Ligne principale Relations Investisseurs :
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
investor.relations@sanofi.com

<https://www.sanofi.com/en/investors/contact>

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt,

l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2019 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2019 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.